

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 7 (1869)
Heft: 23

Artikel: Félix Chavannes : [suite]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-180414>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

années seulement, a servi pendant longtemps de bâtiment d'école.

A cette époque, Genève, qui luttait plus que jamais contre les attaques renouvelées du duc de Savoie, implora le secours de Berne. Les Bernois, qui virent dans cette campagne une excellente occasion de s'emparer en même temps du pays de Vaud, n'hésitèrent point et déclarèrent la guerre au duc, qui était très peu préparé à la soutenir.

Quelques jours après, le 22 janvier 1536, l'armée, commandée par Nægueli, se mit en marche. Plusieurs des contingents qui la composaient appartenaient au pays de Vaud; et, comme le fait remarquer un historien, le pays à conquérir était à moitié déjà parmi les conquérants. Les divers contingents de l'armée, rassemblés chacun sous un simple fanon rouge et noir, avaient pour ralliement commun les deux bannières de la république qui flottaient au centre. Les armes étaient la longue pique, la hallebarde, la large épée à deux mains et l'arquebuse. L'expédition trainait, en outre, 16 pièces d'artillerie, puis suivaient de nombreux chariots chargés d'engins de guerre ou de siège. La croix blanche sur le champ rouge était le signe distinctif de chaque soldat. On voyait beaucoup d'habits rouges et noirs, mais sans uniformité. Le capitaine-général, Nægueli, portait un panache blanc.

L'armée bernoise ne rencontra presque aucune résistance; cette campagne ne fut pour elle qu'une espèce de promenade militaire: 4,000 Italiens stationnés à Morges, voilà tout ce que le duc avait opposé à la marche de l'ennemi. A peine aperçurent-ils les Bernois qu'ils s'enfuirent à toutes jambes du côté du Fort-les-Cluses.

L'incendie des châteaux et des maisons de gentils-hommes marquait le passage de l'armée. Le 2 février, elle entra à Genève où elle fut reçue avec enthousiasme. De Genève elle porta la guerre dans le pays de Gex et le Chablais. — Ces deux pays furent rendus à la Savoie en 1564.

Dans cette dernière partie de la campagne, il survint un incident curieux, et qui est resté assez longtemps inconnu. L'armée bernoise était en marche sur la route de St-Julien. Le général était en tête, à cheval, entouré de ses principaux officiers. Tout à coup, ils tournent les yeux: ils ne voient plus l'armée. « Capitaine Frisching, dit Nægueli, courez, et voyez ce qu'il advient. » L'armée s'était arrêtée, et, formée en carré, elle délibérait avec grand sérieux sur la question de savoir si elle suivrait son général. « Nous votons, dirent tranquillement les miliciens au capitaine, pour savoir si la guerre n'est point finie. Genève est libre; le moment nous paraît donc de retourner dans nos foyers. »

Ce ne fut qu'à grand peine que cette armée fut ramenée à l'ordre, et qu'on put arriver à St-Julien. L'armée rentra à Berne à la fin de février, sans avoir achevé la conquête du pays de Vaud. Elle rentra en campagne un mois plus tard et s'empara de Chillon, qui appartenait encore au duc de Savoie, et de La Vaux, qui faisait partie des terres de l'évêque.

Nægueli prit ensuite possession du château de Lausanne, d'où l'évêque s'était enfui.

La réformation complète du pays de Vaud suivit de près la conquête. Le 16 juillet parut un *Edict de Réformation* qui ordonnait à tous gens d'église, moines, prêtres, délégués des paroisses, d'assister à une dispute publique sur la religion. Dès le matin du 1^{er} octobre, la foule montait de toutes parts à la cathédrale, dépouillée en partie de ses ornements; le peuple envahit les galeries et les estrades dressées pour la circonstance.

Les tenants de la dispute furent du côté des réformés: Farel, Viret, Calvin, Mimard, maître d'école à Vevey. Du côté des papistes on remarquait: le Jacobin de Montbouson, le médecin Blancherose, personnage fort singulier, Drogy, vicaire de Morges, Ferrand Loys, capitaine de la jeunesse de Lausanne, etc.

Viret prit une grande part à la dispute et s'y distingua. Calvin parlait peu; il se tenait volontiers en arrière, n'avancant que pour aider à porter les grands coups. Farel était toujours tonnant.

Chaque fois que le docteur Blancherose prenait la parole, il amusait l'assemblée par l'originalité de ses arguments. Voulant prouver la transsubstantiation, il s'écria: « L'œuf n'est-il pas converti en poussin, et le poussin, mangé par un homme, n'est-il pas converti en la substance de cet homme? Eh bien! tout de même Dieu peut convertir le pain et le transsubstantier au corps du Sauveur. » — « De ce qu'une chose peut être il ne s'en suit pas qu'elle soit, » lui répliqua Viret, qui ajouta en riant que, dans ce cas, il faudrait au moins une similitude parfaite, par exemple « que les prêtres couvassent, comme les poules. »

Après la dispute qui dura sept jours, les baillis, se transportant d'une église à l'autre, firent abattre, aux frais des communes, les autels, les images, les croix et toutes les richesses qui ornaient les églises; statues d'or, reliquaires, encensoirs, colliers, couronnes, missels, tableaux, perles, diamants, etc., prirent le chemin de Berne.

Les différentes localités du pays passèrent successivement à la réforme, après des laps de temps plus ou moins longs. En 1575, il ne restait que trois paroisses dans les balliages mixtes dont la population était divisée par les deux confessions et des troubles incessants. Berne voulut à tout prix y imposer la réforme, mais la chose prit une telle importance que, sur les réclamations de Fribourg, les ambassadeurs de France et d'Espagne intervinrent dans le débat. Berne finit par céder et les catholiques d'Echallens rentrèrent en possession de leur culte. A Poliez-le-Grand et à Penthéraz plusieurs familles restèrent aussi attachées à la religion de leurs pères.

(A suivre.)

L. M.

—❦—
Félix Chavannes.

II

Félix Chavannes fut nommé pasteur à Lausanne en 1848, et dans beaucoup d'humbles mansardes des plus pauvres

quartiers de cette ville on se souvient encore de sa charité simple et vraie, de ses conseils affectueux et bienveillants. Mais dès le mois de février 1856 ses forces furent brisées par la maladie ; il dut remettre ses fonctions à un suffragant et il lui fallut borner son activité à des travaux de cabinet. Ces travaux, qui forment, croyons-nous, la matière de plusieurs volumes, sont demeurés presque entièrement inédits, ce que nous ne pouvons que regretter vivement. Quelques fragments seulement, publiés en trois petits recueils : *les Etreannes vaudoises* (1857), *le Quêteur* (1858) et *le Quêteur du Léman* (1860), ne furent même mis au jour que parce que l'auteur avait conçu l'espérance d'en faire concourir la publication à des œuvres de bienfaisance publique. Enfin, dans l'automne de 1862, peu de temps après avoir fait paraître un petit volume de *Méditations religieuses* d'un genre très simple, la maladie fit des progrès rapides et l'enleva à ses nombreux amis vers le milieu de l'année 1863.

Les poésies qui nous restent de Félix Chavannes ne peuvent donner qu'une idée incomplète de son talent. Cependant nul ne pourra lire sans un vif intérêt plusieurs des morceaux qu'il nous a laissés. Le *Pasteur de campagne* est comme une idylle prise sur le fait ; *Rode et l'aveugle* une scène pleine d'émotion ; *Petit oiseau* une composition gracieuse et pleine de sentiment ; la *Reine Berthe* un de ses tableaux les mieux réussis. Ajoutez à cela ses *chansons*, toutes pénétrées des sentiments les plus relevés ; enfin ses *Poésies diverses*, qui offrent presque toujours quelque chose d'original ou d'intéressant, ainsi les *Voix de la nature* (insérées dans la *Famille* de 1862 sous le titre de *Prédicateur des champs*), la *Veillée du vétéran*, *Jeune fille*, etc.

Sans doute les tableaux sont parfois plutôt esquissés que peints, la pensée présente un certain vague, l'expression manque d'ampleur et de développement ; mais cette extrême concision a aussi son charme : quand la donnée poétique est naturelle et vraie, l'artiste ne doit pas aspirer à tout dire, il vaut mieux qu'il laisse à notre imagination le soin de compléter à certaines choses dont il ne parle pas.

La *Reine Berthe* est envisagée comme une des meilleures compositions de Félix Chavannes, et à ce titre elle mérite de trouver ici sa place, bien qu'elle soit sans doute connue de la plupart de nos lecteurs.

De Berthe, un jour, la tant douce figure
Vint m'apparaître en un rêve enchanteur.
Blanc destrier à la souple encolure
Portait gaîment un fardeau si flatteur.
Je la suivis bien longtemps dans la plaine,
Et de mon cœur lui confiant les vœux,
Je lui disais : « Filez, aimable reine,
Filez pour nous, filez des jours heureux ! »

De sa quenouille, au renom populaire,
Elle tirait un fil doux et brillant.
Je le saisis d'une main téméraire...
Sur moi son œil se fixe en souriant.
— Que me veux-tu ? Quelle audace soudaine
Te fait troubler mon labeur sérieux ?
Moi je lui dis : « Filez, aimable reine,
Filez pour nous, filez des jours heureux ! »

— Je le veux bien, dit-elle, et je te donne
Avec ce fil un guerdon (présent) précieux :
La Charité ! C'est un Dieu qui l'ordonne ;
De bien aimer le secret vient des cieus !
Avec la foi, parmi la gent humaine,
Ce fil devient un lien vigoureux.
— Filez toujours, filez, aimable reine,
— Filez pour nous, filez des jours heureux !

De mon secret la vertu singulière
Sait apporter médecine à tout mal.
Elle guérit le cœur de la bergère
Qui va plorer seulette au fond du val ;
Du prisonnier elle allège la chaîne ;
A son aspect sourit le souffreteux.
— Filez encor, filez, aimable reine,
Filez pour nous, filez des jours heureux !

— Si la discorde, enfant de la jactance,
Venait troubler bonnes gens du pays,
Par mon lien, rapprochez la distance
Qui fait pâtir tous les cœurs désunis.
Mais que chacun mette à l'œuvre sa peine !
Car, pour aimer, faut-il pas être deux ?
— Filez pour nous, filez, aimable reine,
Filez toujours, filez des jours heureux !

Elle filait, et de sa haquenée
Avec ardeur je suivais tous les pas.
En devisant, au bôut de la journée,
Nous avions fait le tour de ses Etats.
Lors, tout à coup, sous l'ombre d'un vieux chêne,
La vision disparut à mes yeux...
L'écho redit : « Filez, aimable reine,
Filez pour nous, filez des jours heureux !

(1846.)

Si nous pouvions faire de cet écrivain des citations suffisamment étendues, on verrait que les sources de son inspiration poétique furent toujours la nature, la patrie, l'amour de l'humanité. Nul ne comprenait mieux que lui notre sublime nature, nul n'en jouissait autant. Il était avant tout patriote dans le sens le plus relevé de ce mot, patriote chrétien. Dans tous ses chants patriotiques on retrouve quelque reflet de cet idéal de sainte liberté évoquée toujours dans un but moralisateur.

Là est, pour une grande part, le secret de la popularité dont Félix Chavannes jouissait parmi le peuple de la campagne, auprès des artisans, et surtout au milieu des soldats. Aussi, sa place, déjà bien marquée parmi nos poètes, se dessinera peut-être davantage encore, et plusieurs de ses chants resteront profondément gravés dans nos souvenirs nationaux.

La tante à Sion.

Oscar Bienfait, fils unique de la veuve d'un ingénieur français, demeurait avec sa mère à Vevey. Il n'avait pas encore quatorze ans quand il perdit son père. Celui-ci passait pour être fort à son aise ; mais, à sa mort, on trouva ses affaires en assez mauvais état, en sorte que le jeune homme qui avait fait des études préliminaires pour entrer dans le bureau d'un architecte se vit forcé de renoncer à son projet et de se vouer à la télégraphie. Oscar méritait de porter son nom de famille, car il était bien fait de sa personne. Sa taille était droite et élancée, sa figure gracieuse et avenante plaisait à tout le monde. Une sœur de sa mère, également veuve et possédant un certain bien-être, demeurait dans la capitale du Valais. N'ayant pas d'enfants, elle témoignait à son neveu la plus tendre affection. Elle l'invita à venir faire un séjour chez elle, et le jeune homme se hâta d'accepter l'aimable invitation.

Oscar venait d'achever sa dix-neuvième année ; il avait terminé son apprentissage et obtenu la promesse d'avoir six mois plus tard une place assez avantageuse. Il s'empressa d'aller auprès de sa tante lui communiquer cette heureuse nouvelle. Or, il y avait dans la maison que possédait sa tante, une jeune modiste d'une éblouissante beauté et d'un charmant caractère. Elle était orpheline de père et de mère. L'ayant rencontrée plusieurs fois sur l'escalier, il en devint éperdument amoureux. La tante ne soupçonnant pas que le cœur de son neveu fût pris, se désolait quand Oscar devait retourner auprès de sa mère, comme si elle ne le reverrait pas